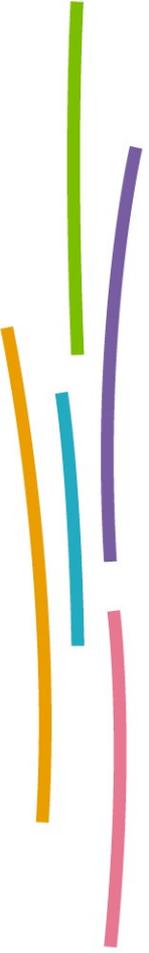


Journée thématique d'échange (Réseau paysage Occitanie)

La démarche Grand site de France du cirque de Navacelles : une source d'inspiration pour la gestion des territoires.

Blandas (Gard) 1^{er} juin 2018



Architecture et paysage dans le programme OGS :

l'exemple de la réhabilitation du belvédère de Blandas (Gard)



Préserver le site , améliorer l'accueil, favoriser le développement local :

La réhabilitation du belvédère de Blandas, comme résumé des objectifs de l'OGS



Le site du belvédère de Blandas avant réhabilitation

des équipements de piètre qualité non
intégrés (parkings), restaurant privé ,
belvédère non sécurisé , absence
d'information ... des aménagements sans
réflexion paysagère !



Contexte de l'opération

- 1 volonté locale d'adapter le belvédère de Blandas à l'enjeu paysager et touristique qu'il représente (Navacelles : 250 000 visiteurs dont 1/3 au belv. de Blandas) : la nécessité d'un projet
- 1 projet volerie de rapaces très controversée
- 1 concours d'idée pour l'aménagement du belvédère. (cahier des charges : belvédère requalifié, 1 stationnement adapté, 1 aire de pique nique, 1 lieu d'accueil unique / maison grand site)



Le projet , modalités de travail (méthode de travail) .

1-les modalités de travail (en site protégé , OGS et loi montagne)

- **L'instruction du projet dans le cadre de la procédure en site inscrit et classé** : contribution des services (DREAL) à l'élaboration du cahier des charges , au jury recrutement du BE puis au choix du projet , Forte implication des services notamment de la DREAL dans l'évolution du projet et son intégration architecturale et naturelle, avis CDNPS (rapport DREAL) , validation Ministérielle en CSSPP (examen programme OGS 2012) .

-Le plus de l'OGS :

Le Maître d'ouvrage assisté du COPIL et du cotech, le concours de l'Inspection Générale et de l'Administration Centrale , le concours du préfet et de la CDNPS.

2-les étapes clefs du projet

Le choix du projet en résonance avec le site (voir sans être vu, révéler le site et non le projet)
La défense d'une architecture contemporaine mais des emprunts à l'architecture vernaculaire
L'ajustement du projet au programme et au site , ses incidences (2ème proposition architecturale, diminution du nombre des belvédères ..)
Les évolutions du plan masse et de la localisation liées aux contraintes environnementales

3-les étapes de validation : le MO et ses conseils (DREAL , UDAP , DDTM),
le Copil , la CDNPS , la Com sup des sites

Le contexte de l'opération (suite) : le concours d'idée

Les 3 propositions et le choix du maître d'ouvrage et du COFIL : choisir un projet qui assure le respect de « l'esprit des lieux ». Le choix in fine de « montrer sans se montrer » !



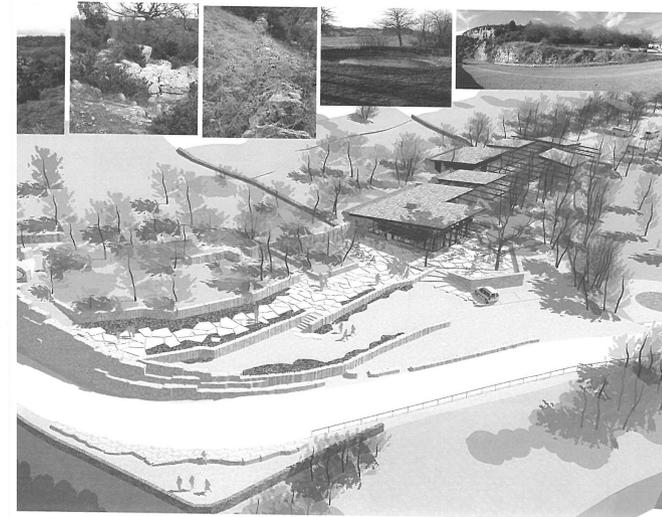
Proposition 1 : doline en partie révélée mais architecture prégnante



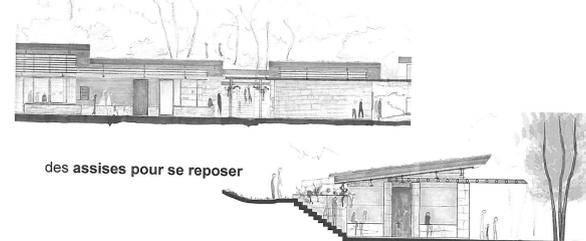
Un circuit qui oriente naturellement le visiteur vers les belvédères sur le cirque de Navacelles et le Grand Paysage

- sur la route une accroche : annonce du point de vue sur le cirque et de services confort associés (informations touristiques, produits du terroir, restaurant, toilettes, espace détente et pique-nique...)
- effet d'optimisation de l'intérêt du belvédère de Blandas avec la proximité des activités de la fauconnerie
- à partir des lieux de stationnement, un appel visuel vers le Grand Paysage en plein ciel attirera le promeneur, qui passera alors...
 - vers les pavillons d'information et d'accueil
 - les services divers (toilettes...)
 - le magasin « produits du terroir »
 - le restaurant ...
- puis accès au belvédère « terrestre »...
- ... ou au belvédère « plein ciel » qui se fait au travers d'une mise en bouche botanique en traversant le Jardin des Asphodèles...

nt se glisse dans le paysage en jouant avec le relief existant et en utilisant re : cohérence avec les courbes de niveau, terrasses cultivées, murs de pierre lavogne, buis, chêne vert, petite flore locale...



des matériaux aux résonances et touches contrastés pour une meilleure compréhension de l'organisation des espaces



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

LANGUEDOC
ROUSSILLON

Proposition 2: bâtiment belvédère , réplique contemporaine de la ferme de la Baume Auriol (ou de son ancien projet rejeté par le Tribunal Administratif)

Projet architectural :

BELVÉDÈRE DE BLANDAS

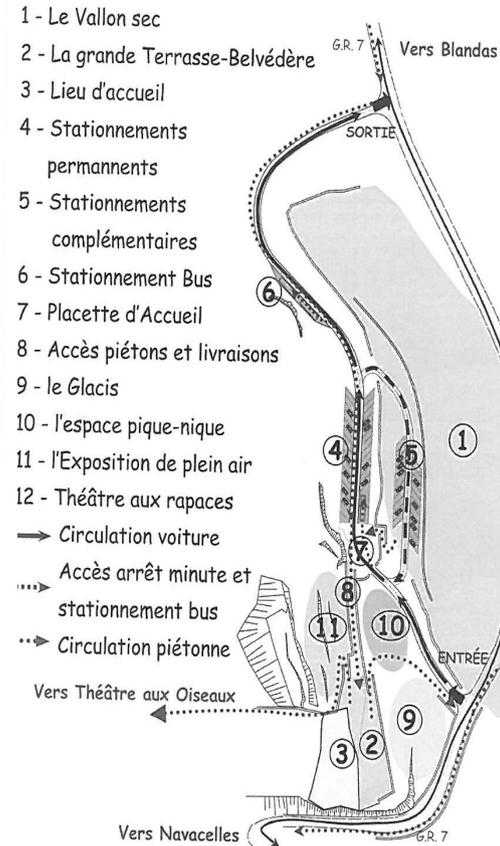
Simulation sur le rebord de la falaise :



Une architecture qui, au delà de la forme, dialogue avec la dynamique du lieu et l'esprit des lieux

6

BELVÉDÈRE DE BLANDAS

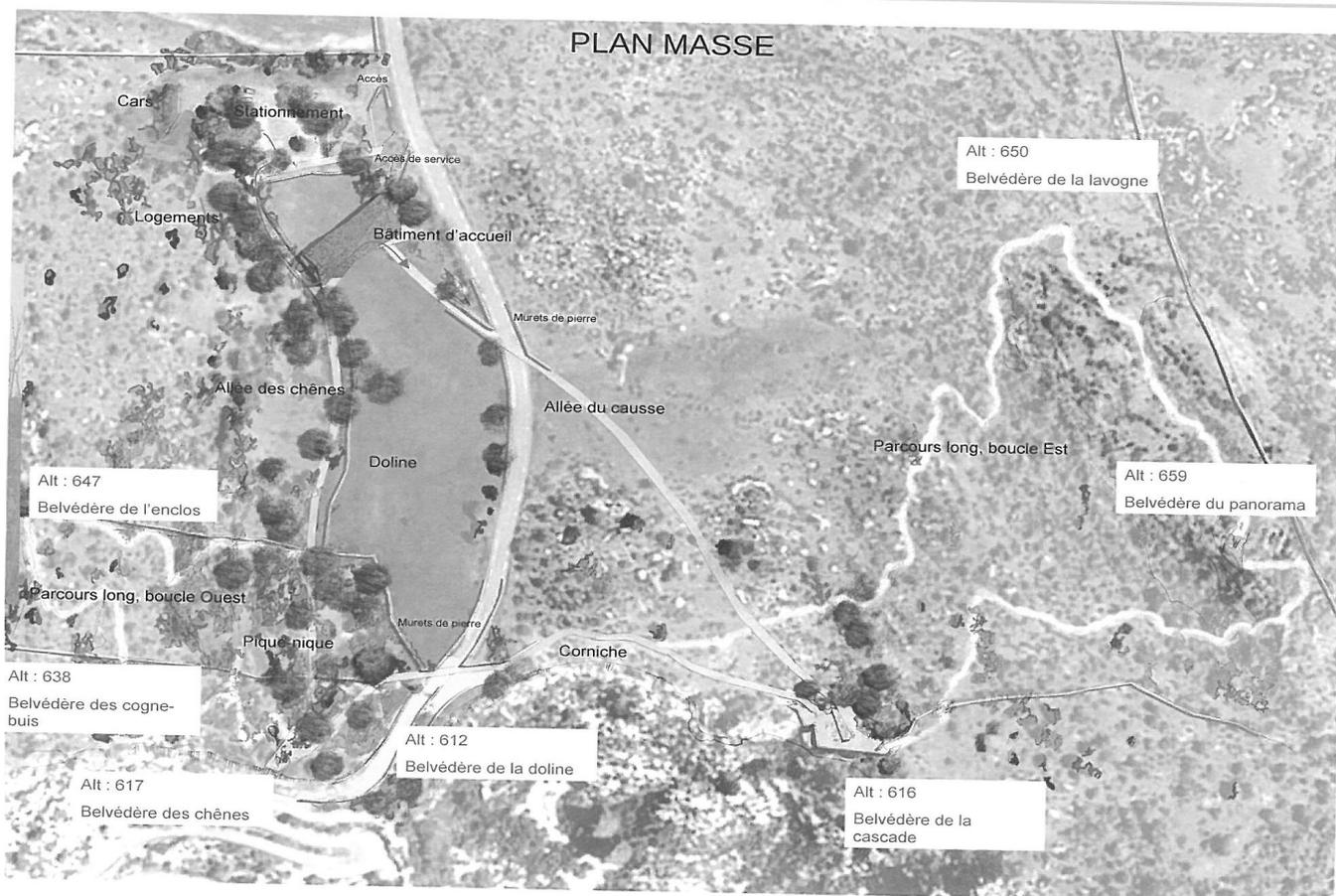


4

Ferme belvédère restaurée de la Baume Auriol (côté Hérault): une implantation ancestrale qui n'est pas sans impact sur le site naturel

Pm : PC projet d'hôtel 80 m linéaire, hauteur 20m attaqué par les associations et cassé par le TA (années 80)

Proposition 3 : un projet qui s'inscrit dans la logique paysagère du site (révélation de la doline, motif paysager du causse et respect de celle ci) et affirme son époque (architecture contemporaine) tout en s'inscrivant ds l'identité du causse (emprunts vernaculaires du bâtiment -clapas-)



Le belvédère de Blandas réhabilité : photos Ph Deliau



Belvédère sécurisé



Architecture contemporaine



Boutique maison Grand site



Sentiers promenade

La restauration du belvédère de Blandas , opération phare du 2ème programme de l'OGS en site protégé :

Une chaîne vertueuse :

-Le **travail amont** entre les services de l'État* (Dreal, Udap, Préfecture , DDTM,inspection générale) et le Syndicat mixte pour retenir un **projet adapté au site** .

*la protection légitime l'action de l'Etat et lui donne un droit de regard sur les projets et permet de les accompagner avec ses partenaires ds le respect du site classé

-Les acquis et bénéfices de la **concertation à travers le cotech et le copil OGS** : un projet exigeant, progressivement partagé (et lisible pour les financeurs)

-La **validation** par la CDNPS (éventail sociétal) et la **décision ministérielle**.



Merci de votre attention

